

# Le port calcule son empreinte carbone

Dans le cadre du projet européen CLIMEPORT, le port de Marseille Fos a calculé l'empreinte carbone du passage portuaire dans ses installations, un état zéro qui lui permettra d'évaluer l'efficacité environnementale de futures actions d'amélioration à mener par le port et les acteurs du passage portuaire (armateurs, manutentionnaires, pilotage, remorquage, lamanage).

Ainsi, le port émet 304 kilotonnes équivalent CO<sup>2</sup> sur une année dont 85% proviennent des émissions des navires. Sur la même période, il consomme l'équivalent de 109 kilotonnes de pétrole dont 73% sont utilisés pour la propulsion et les besoins à bord des navires.

Ce premier modèle établi pour l'ensemble des installations, à Marseille et à Fos, est inédit parmi les ports français. Il a été conduit dans le cadre du projet européen CLIMEPORT dont l'objectif depuis son lancement mi-2009, est de savoir calculer les émissions des ports méditerranéens sur l'environnement puis de mettre en œuvre des « bonnes pratiques » pour réduire leurs impacts sur le changement climatique.

Aux côtés des ports de Valence, Algésiras, Livourne, Koper et Le Pirée, le port de Marseille-Fos déterminera et évaluera dans les deux phases suivantes du projet CLIMEPORT, les meilleures solutions de réduction de son empreinte carbone.

Les partenaires du projet CLIMEPORT se retrouveront d'ailleurs à Marseille pour le prochain comité de pilotage en mars 2011.



**GRAND PORT MARITIME  
DE MARSEILLE**

Contact presse : **Claire Battédou**

Tél. : 04 91 39 42 01

Courriel : [claire.battedou@marseille-port.fr](mailto:claire.battedou@marseille-port.fr)



Projet cofinancé par le Fonds Européen  
de Développement Régional

Project cofinanced by the European  
Regional Development Fund